

Texte de l'allocution du Maire

Bonsoir et merci à vous tous de votre présence. Entouré des conseiller(e)s municipaux, j'ai grand plaisir à vous accueillir dans cette salle de la Vallée à l'occasion de cette traditionnelle cérémonie des vœux du Maire.

En excusant l'absence de Madame la Sous-préfète et le sénateur Yannick Vaugrenard, retenus par d'autres obligations, ainsi que Madame la députée Audrey Dufeu-Schubert, le Président de la Communauté de communes Estuaire et Sillon Rémy Nicoleau ainsi que Pascal Martin, maire du Temple de Bretagne et vice-président Déchets de la CCE, tous les trois retenus cet après-midi auprès du 1er Ministre à Matignon sur la préparation de la décision gouvernementale concernant le maintien ou l'abandon du projet d'aéroport de Notre Dame des Landes ...

Au nom du conseil municipal je vous souhaite à toutes et à tous une très **bonne année 2018**. Je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous, la santé, les forces et les bonnes rencontres qui vous permettront tout au long de cette année nouvelle de mener à bien les projets qui vous tiennent à cœur, qu'ils soient personnels, d'ordre familial, professionnel ou associatif. Je vous en souhaite le plein succès, également à vos proches et à ceux qui vous sont chers.

Au-delà de notre assemblée, j'adresse ces vœux à chacun des 2978 habitants que compte désormais notre commune, aux nouveaux arrivants à qui je souhaite la bienvenue, avec une pensée particulière pour ceux qui, ce soir, ont été empêchés de nous rejoindre.

J'adresse également mes vœux sincères à ceux qui oeuvrent au quotidien pour la concorde et la fraternité, où qu'ils se trouvent, dans notre commune ou ailleurs en France et dans le monde, auprès de leurs concitoyens. Je pense ici à tous les responsables associatifs sans exception, qui tissent autant de liens entre les habitants et entre les générations, des liens précieux qui nous permettent à un moment ou un autre, de vivre ensemble.

J'y associe tout particulièrement celles et ceux d'entre vous, présents ici ce soir qui sur notre territoire se donnent pour accueillir les demandeurs d'asile en situation extrême, rejetés sur les routes et les mers et qui ont sollicité un refuge dans notre pays et nos communes. Vous êtes bien au rendez-vous de l'histoire.

Il y un an j'évoquai devant vous ces autres rendez-vous ... électoraux qui nous attendaient, appelant aux convictions humanistes de nos concitoyens afin de garder ensemble le cap vers un avenir enthousiaste de liberté, d'égalité et de fraternité, au contraire des chemins du repli sur soi et de la ségrégation qui ont déjà conduit nos aînés aux pires tragédies sur notre sol au siècle dernier.

Et quel résultat, ici c'est 72 % des voix pour **le nouveau président**, comme à peu près partout ailleurs en France.

Ce fut à tout le moins un véritable séisme politique, qui je l'espère gardera bien le cap vers un avenir enthousiaste de liberté, d'égalité et de fraternité cet autre nom de la solidarité.

Au final, un grand chambardement, signe d'une forte envie de nos concitoyens d'un renouveau des acteurs politiques, avec beaucoup de nouveaux élus, plutôt des jeunes, porteurs de projets gagnants et souvent novices en gestion des affaires publiques.

Beaucoup d'espoir porté pour réussir là où leurs prédécesseurs ont semble-t-il échoué, certes, beaucoup d'attentes également pour consolider la cohésion sociale et l'intérêt général.

Nous traversons une situation de bouleversements politiques mais aussi de grande confusion : malgré les discours officiels, la transition énergétique est reportée, le chômage continue d'augmenter et la

précarité s'accroît, les mesures en faveur des plus riches augmentent les inégalités, un durcissement des conditions d'accueil des migrants semble en préparation. Mais bien sûr tout n'est pas perdu.

S'agissant du sort de nos collectivités qui doivent assurer les services quotidiens à nos concitoyens avec des moyens réduits, à ce stade c'est plutôt la continuité en marche ... forcée si j'ose dire ! Ce n'est plus seulement la baisse des dotations (- 100 000 € cumulés depuis 2014) mais encore la perte de recette annoncée des ressources propres liées à la suppression de la taxe habitation (une collecte évaluée chez nous à 665 000 € en 2017). Quels moyens pour assurer nouvellement les conventions du pacte civil de solidarité depuis le 1er novembre dernier en lieu et place des tribunaux d'instance ? Les questionnements des élus locaux n'ont pas manqué lors du dernier congrès des maires, je rajouterai la suppression des emplois aidés, la baisse des subventions d'investissement. A l'évidence les élus ont besoin de meilleures perspectives que de renoncer aux équipements locaux ou d'augmenter les impôts locaux s'il en reste encore à lever. Restera la corvée citoyenne !

Et pourtant chers concitoyens, à mi-mandat de notre municipale, nous continuerons de mutualiser nos actions :

En premier lieu au moyen des compétences actuelles et à venir de **la Communauté de communes Estuaire et Sillon** dont je salue les vice-présidents présents : A.Klein / Deveco-emploi-insertion-solidarité ; J.Geffroy / aménagement de l'espace-urbanisme-habitat ; JPaul Nicolas / environnement-eaux et milieux aquatiques-agriculture ; V.Gautier / petite enfance-jeunesse-intergénérationnel ; D.Manach / environnement-assainissement ; JL Thauvin / finances ; C.Biguet / tourisme-convocation ; Y.Thoby / déplacements. Durant cette première année nous avons appris à nous connaître, à découvrir notre territoire commun. Il nous reste une année pour consolider les compétences que nous souhaitons garder ensemble pour les meilleurs services à rendre aux 37 575 habitants que nous représentons.

En second lieu nous continuerons à mutualiser nos actions avec **les communes voisines** autant que faire se peut, concernant l'ingénierie et les marchés d'entretien de voirie, l'organisation des loisirs jeunesse, ou encore pour des initiatives commémoratives communes comme les 30 avril et 3 mai dernier pour la journée de la Déportation ou encore les initiatives proposées pour le centenaire 14-18 en partenariat avec Prinquiau et aussi Campbon en 2018 : du 10 au 12 mai prochain un déplacement proposé en région parisienne sur les thèmes du rôle des femmes pendant et après-guerre, le retour des politiques après les militaires, les avancées technologiques, et la place des américains.

Notre population progresse régulièrement au rythme moyen annuel de 1% pour affleurer les 3000 habitants. Je souhaite la bienvenue aux 44 nouveaux arrivés en 2017 et leur meilleure intégration dans la commune qu'ils ont choisie, et qui les accueille volontiers.

Avec eux en 2018, et avec vous tous, nous actualiserons nos règles d'urbanisme en finalisant la révision du **Plan Local d'Urbanisme**, cet outil de référence que nous élaborons en concertation avec tous ceux qui le souhaitent, au service de l'intérêt général et nécessaire pour traduire notre volonté de vivre ensemble pour habiter, se nourrir, s'instruire, se déplacer, s'éduquer et se détendre, se soigner aussi. Je rappellerai bien à ce moment que les règles élaborées dans l'intérêt général s'appliquent à tous et à chacun dans le respect du bon sens et que les contre-faits délibérés seront relevés et soumis au dit de la loi. Après la phase de diagnostic de l'an passé et la validation récente du Projet d'Aménagement et de Développement Durable, nous entamons la qualification des différents zonages et l'actualisation du règlement d'urbanisme pour aboutir à un document final qui sera soumis à un échange public avant une enquête publique à l'automne prochain.

Au cours du second semestre 2018 nous lancerons les travaux d'aménagement du lotissement du **Chapeau aux Moines 2** qui devrait accueillir sur plusieurs années une cinquantaine de logements dont une dizaine dans un programme social et d'autres ouverts à des logements groupés de type participatif. La procédure de consultation validée par le Conseil municipal d'octobre dernier permettra de choisir courant janvier le concessionnaire chargé de cette opération.

Cette année nous avons signé 16 permis de construire individuels et 2 permis d'aménager pour 5 lots Lande de Beauchêne et pour 13 lots dont 3 logements locatifs sociaux au Lattais qui se réaliseront sur 2018 et 2019.

Avant l'été nous espérons inaugurer la **boulangerie** nouvelle formule. Les contraintes liées à la procédure de liquidation engagée depuis avril dernier ont retardé considérablement la mise en œuvre du projet d'un particulier porteur de l'installation d'un nouveau boulanger et d'une offre de restauration simple en centre bourg. La municipalité propriétaire des locaux soutient et accompagne ce projet nouveau d'un précieux commerce et dont je ne doute pas de l'intérêt que sauront lui porter les capellaunaysiennes et les capellaunaysiens attachés à une offre de qualité et à un service de proximité.

En 2018 nous inaugurerons la **maison médicale**, actuellement en cours de construction rue du Chapeau aux Moines sous la conduite du cabinet d'architectes Gautier-Guilloux de Rennes et d'une dizaine d'entreprises. Pour cet investissement de 447 000 € la commune bénéficiera de 57 % de subventions. Le projet a été réfléchi avec les professionnels concernés, il permettra d'accueillir en proximité deux médecins, deux kinés, une infirmière et un ostéopathe actuellement dispersés. Cet effort considérable de la commune permettra de pérenniser une offre de soins nécessaire aux habitants, notamment le maintien de l'accès au médecin, en facilitant les conditions d'installation de nouveaux praticiens ainsi que désormais nombre de communes voisines, de France et de Navarre. S'agissant des médecins, nous examinerons toutes les candidatures qui se présenteront.

Dans un tout autre domaine, munis enfin des autorisations administratives ad'hoc, nous engagerons en 2018 les premiers travaux d'importance concernant l'amélioration de **l'accessibilité** des personnes à mobilité réduite aux bâtiments publics (principalement école, église, salle de sports, mairie).

Nous avons enregistré 33 naissances en 2017 (et aussi 31 décès !). 398 **élèves** sont scolarisés sur notre commune depuis septembre dernier, 226 à Jules Verne dans 9 classes, 172 à Sainte Thérèse avec 7 classes.

Pour cette rentrée scolaire nous avons mis en place un self au restaurant scolaire commun qui améliore sensiblement les conditions d'accueil des rationnaires et pour lequel le personnel des services techniques a aménagé avec brio une cour d'attente. J'en profite pour remercier toute l'équipe su S.Technique pour la qualité du travail accompli que ce soit dans les espaces publics extérieurs ou dans la réalisation des aménagements intérieurs, à l'exemple notamment de la réfection du hall de cette salle (départ de Raphaël Rioux pour la Carène après plus de 7 années de service et l'arrivée de William Kopmels que nous envisageons d'intégrer définitivement à l'équipe après une période de une année et demie en contrat aidé puis en contrat d'insertion avec Accès Réagis. Bienvenue).

Ainsi que la loi le permet désormais, à l'instar d'autres communes proches nous demanderons vraisemblablement le retour au rythme des 4 jours scolaires hebdomadaires à l'école Jules Verne, conjointement avec l'avis formulé par le conseil d'école mais aussi par les parents d'élèves. C'est la proposition que je ferai prochainement aux conseillers municipaux.

Malgré le succès des activités proposées dans le cadre du temps d'activités périscolaires qui était largement reconnu et cela grâce aux moyens consacrés et au long travail d'organisation déployé par tous les éducateurs et les élus, malgré le bénéfice certain d'une meilleure réceptivité des enfants en temps d'apprentissage scolaire matinal plutôt que l'après-midi, la pénibilité du rythme hebdomadaire des 5 matins continus a eu raison du dispositif, notamment pour les plus jeunes enfants. Et pourtant le relèvement du niveau bien moyen de l'excellence scolaire française comparée à de nombreux pays méritera bien à l'avenir quelques bouleversements salutaires qui concerneront aussi les rythmes scolaires des enfants.

Après avoir installé en 2010 une aire de jeux pour les plus jeunes dans le jardin de l'ancien presbytère, nous envisageons en 2018 l'installation d'un parc de jeux type city-stade pour les plus grands dans le périmètre du champ de foire.

Après avoir sécurisé en 2015 la **circulation** piétonne en aménageant la route de Vérac, nous profiterons des travaux d'étanchéité des branchements du réseau d'eau potable programmés en 2018 pour finaliser la voirie sur ce tronçon.

De même nous sommes en train de sécuriser un cheminement piétonnier en aménageant le côté sud de la rue du Pontreau, depuis la petite chapelle (chapelle Saint Joseph) jusqu'au chemin du petit Mosset le long de la zone urbanisée. Ces travaux tout juste commencés s'élèveront à 104 310 €, HT pour lesquels la commune bénéficiera de 48% de subventions.

Enfin, outre l'entretien régulier de la voirie communale, nous reprofilerons en 2018 le virage à l'angle de la rue de Launay et consoliderons la voirie rejoignant la Géraudais.

Nous reconduirons les initiatives municipales en **matière culturelle** :

- la fête de la musique en partenariat avec les associations volontaires qui aura lieu cette année le dimanche 17 juin dans le jardin du presbytère.
- le 18 août prochain vous pourrez assister à une nouvelle séance estivale de cinéma de plein air sur le terrain de foot en accès gratuit.
- en octobre nous accueillerons de nouveaux artistes dans le cadre du festival départemental Celtomania
- et dès ce 21 janvier prochain à 11 heures, tous les enfants de la commune sont invités ici-même à un spectacle vivant de la compagnie Laurent Deschamps offert par la municipalité
- par ailleurs le samedi 26 mai nous fêterons le 10ème anniversaire de la bibliothèque du Moulin intégrée depuis 2011 au réseau des bibliothèques puis transférée en 2013 à la médiathèque de la Communauté de communes Loire et Sillon puis Estuaire et Sillon en 2017. Un rdv d'animations à ne pas manquer.

Je conclurai mon propos sur le chapitre des projets municipaux de l'année 2018, en évoquant les travaux de restauration des bâtiments de **l'Abbaye de Blanche-Couronne** qui seront engagés avant l'hiver prochain. Ce dossier est certes encombrant pour les élus locaux d'une modeste commune comme la nôtre et en même temps tellement passionnant par les perspectives qu'il nous offre et que nous avons évoquées tout récemment en réunion publique.

En effet, si 2014 a été l'année de la fermeture brutale au public (le bâton pour raison de sécurisation), et 2015 l'année de l'engagement patrimonial volontaire de l'Etat et de la Région (la carotte) qui nous a bousculés ainsi que la Communauté de communes pour une réflexion sérieuse sur l'utilisation du site, 2016 fut l'année charnière, celle de l'implication du Conseil municipal propriétaire des bâtiments mais pas entièrement, avec de nouveaux questionnements pour notre municipalité : quel niveau financier supportable ? Quels autres financeurs complémentaires ? Pour quelle utilisation ? Par qui ? ; c'est aussi l'année de la commande de la mission à Loire Atlantique Développement et de son implication à la fois sur l'avenir du site et la nécessaire simplification foncière ; c'est aussi l'année de l'assistance gratuite de la Conservation Régionale des Monuments Historiques au sein de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, celle du bilan de santé précis des bâtiments par l'équipe de l'architecte en chef des Monuments Historiques Pascal Prunet ; c'est enfin l'année de la sensibilisation active à la fois par la Commune et les différents services de l'Etat (préfecture, sous-préfecture et DRAC) auprès du Département et de la Communauté de communes les chaînons manquants d'un projet désormais déclaré patrimoine majeur d'intérêt régional et structurant pour le territoire. Et ce fut payant.

Car 2017 fut bien cette année décisive au terme de laquelle chacun des partenaires publics cité s'est associé selon ses propres responsabilités en s'engageant d'abord moralement en misant sur l'avenir du site, mais aussi et surtout à participer immédiatement selon ses moyens au financement des premiers travaux de restauration qui débiteront en cette année 2018 sous la maîtrise d'ouvrage communale.

Programmée sur 4 années, cette première phase concernera prioritairement la mise hors d'air et hors d'eau des bâtiments de l'aile Est, puis de ceux de l'angle Nord-Est, puis l'abbatiale et enfin ceux de

l'angle Sud-Est pour un montant total estimé à 2,66 M€ H.T., montants pour lesquels nous bénéficierons d'un total de 96,5 % de subventions publiques, laissant une charge communale tout à fait supportable d'un montant de 93 100 € à financer sur 4 ans.

Parallèlement nous prendrons des initiatives pour réaliser un meilleur accès au site sur les bases de l'ancien chemin d'entrée à l'abbaye situé aux abords de la Quincière.

Au nom du conseil municipal, je remercie chaleureusement les conseillers communautaires de notre Communauté de communes Estuaire et Sillon au premier rang desquels notre président Rémy Nicoleau d'avoir validé le 21 décembre dernier le financement pluriannuel de 325 848 € (12,25%).

Je remercie aussi chaleureusement les conseillers départementaux et tout particulièrement nos représentants Claire Tramier et Marcel Verger (le grand argentier du Département) ici présents et au premier rang d'entre eux le président Philippe Grosvalet, je vous le dis, particulièrement déterminé sur le dossier et sur l'avenir de Blanche-Couronne ; je les remercie d'avoir validé le 19 décembre dernier le financement pluriannuel de 512 052 € (19,25%).

De son côté la Région a arrêté dès le 31 mars 2017 le financement pluriannuel de 665 000 € (25%) alors que la DRAC s'est engagée sur une participation de 1,064 M€ (40%) et a signé le 29 novembre dernier son premier financement de 266 000 €.

Je remercie enfin les infatigables membres de l'association des Compagnons de Blanche-Couronne et leurs prédécesseurs de Bretagne Vivante (quelquefois les mêmes) sans lesquels l'édifice serait forcément à bas sans leurs interventions depuis 1975. Dans la période, je les remercie de faciliter la simplification foncière en s'appêtant à céder gratuitement leur propriété du site à la commune.

Je n'oublierai pas non plus un amoureux de Blanche-Couronne qui nous a quittés cette année, Donatien Lelièvre, visionnaire avant l'heure de l'intérêt patrimonial du site en échangeant sa parcelle contre un hangar neuf, parcelle dont la municipalité est précisément propriétaire depuis 1993.

Ainsi 2018 sera-t-elle l'année des premiers travaux de restauration programmés de 2018 à 2021. Ils en appelleront d'autres avec d'autres financements à élargir auprès de partenaires divers et variés, institutionnels, publics et privés, fondations et particuliers qui n'attendent qu'un signal fort de la part des propriétaires et un engagement politique clair des collectivités du territoire, tous héritiers de ce grand patrimoine de la Loire-Atlantique. Ainsi donc, acteurs du présent, nous serons et nous aurons été les passeurs de mémoire auprès des habitants et des générations suivantes pour le meilleur développement de notre territoire.

Comme vous le constatez, en 2018 est venu le temps des réalisations majeures de notre municipale et pour certaines de leur commencement ; c'est qu'il faut du temps de travail aux élus et aux services afin de transmuter les projets de campagne en réalisations concrètes. Et ce temps est venu. Nous en ferons le bilan.

Je remercie l'ensemble des conseillers municipaux attachés à leur mission, les conseiller(e)s délégué(e)s tout à leur tâches et bien sûr les adjoints qui portent chacun les dossiers confiés par délégation du Maire, tels ceux que nous venons d'évoquer.

Au terme de mon propos, je remercie tous les partenaires qui nous accompagnent au quotidien, collectivités, administrations, gendarmerie et sécurité civile, ainsi que les nombreuses entreprises qui répondent à nos sollicitations.

Je remercie le personnel communal au plus proche des élus sous la conduite de Madame Lelièvre directrice des services qui fera valoir cette année ses droits à la retraite après ces presque 10 années passées au service de notre commune. Qu'elle en soit d'ores et déjà vivement remerciée.

Je remercie celles et ceux qui ont préparé cette salle, ceux qui ont peaufiné le diaporama rétrospectif de cette année 2017 qui va re-défiler sous vos yeux.

Permettez-moi tout dernièrement ce soir, au nom de tous les habitants de la Chapelle-Launay de vous présenter deux jeunes capellaunaysiens, Killian Carnel et Thomas David qui par leur savoir-faire et leur qualité font honneur à notre commune.

Killian, 17 ans, habite à la Berthelais, titulaire du BEP de paysagiste au lycée Olivier Guichard de Guérande, il a obtenu en juin dernier la médaille d'or départementale du meilleur apprenti paysagiste dans sa catégorie. Il est actuellement en terminale du bac professionnel. Bonne réussite.

Thomas habite La Touche-Basse, il a 18 ans et est titulaire d'un BEP et d'un Bac Pro en Maintenance Industrielle obtenus au lycée Marcel Callo à Redon. Il a obtenu lui aussi la médaille d'or départementale du meilleur apprenti et la médaille d'argent régionale.

Il est actuellement en BTS Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques au lycée technique de Beaumont à Redon avant de se lancer vers une école d'ingénieur. Nous lui souhaitons également une bonne réussite dans son parcours de formation.

Remise chèque cadeau + recueil de dessins et gravures de G. Sauzereau artiste local décédé en 2016.

Encore une fois, très bonne année 2018 à tous.

Je vous remercie de votre attention.
